



Interpellation pour le Conseil Communal du lundi 18 décembre 2017.

« Touche Pas à Ma Pote »

Monsieur le Bourgmestre,

La médiatisation de certaines affaires « people » de harcèlement, ces dernières semaines, a remis un focus sur une problématique qui peut se vivre au quotidien.

Le harcèlement peut se décliner de plusieurs façons dont la plus anodine et la plus courante est le harcèlement de rue ; on a, d'ailleurs, dénombré les femmes victimes de harcèlement de rue – au moins une fois dans leur vie - à 98 % des femmes belges.

La Ville de Liège présente, étant donné son tissu humain, un intérêt à traiter de la problématique ne fût-ce que par le nombre d'étudiants s'y trouvant. En effet, la jeunesse, représentant la société de demain, se doit d'être sensibilisée, le plus tôt possible, à la prévention du harcèlement et aux attitudes qu'il convient d'adopter envers les représentants des deux sexes.

Aussi, nous souhaiterions vous proposer un projet-pilote en Wallonie dont la Ville de Liège serait le terrain d'expérimentation : « Touche Pas à Ma Pote ». A titre informatif, pour le moment, la seule commune subsidiant un plan global anti-harcèlement de rue est la Ville de Bruxelles. Un dossier va vous être soumis à cet égard afin d'en apprécier la faisabilité sachant que cela serait un vrai atout pour Liège de porter ce projet.

Dans l'attente, pourriez-vous nous préciser les mesures prises et appliquées par la Ville de Liège afin de :

- mener une politique de prévention d'harcèlement de rue ?
- communiquer sur la problématique ?
- sensibiliser les publics-cibles : écoles, moyens de transport, administrations, secteurs associatifs, plannings familiaux, maisons de jeunes, clubs de sports,.... ?

Elisabeth FRAIPONT
Christine DEFRAIGNE
Diana NIKOLIC
Audrey NEUPREZ